

RCS : AMIENS Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00676 Numéro SIREN : 852 911 759 Nom ou dénomination : CALLENS

Ce dépôt a été enregistré le 07/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/003039

SAS "CALLENS"

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 30 000 euros
Siège social : 4 allée Konrad Adenauer – 80210 FEUQUIERES EN VIMEU

RCS AMIENS : B 852 911 759
SIRET 852 911 759 00037

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 20 MARS 2024

Exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2023

-:-:-

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 30 septembre 2023, soit 97 240, 02 euros, en moins du compte Autres Réserves. Après affectation du résultat, le compte Autres Réserves s'élève désormais à 298 912 euros.

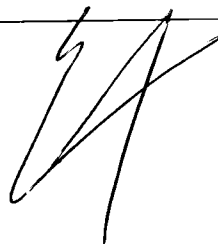
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique rappelle les distributions de dividendes aux parts depuis la constitution de la société :

- au titre de l'exercice 2021/2022, distribution de dividendes pour un montant global de 21 430 euros éligibles à l'abattement de 40 %.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

M. Maxime CALLENS



Désignation de l'entreprise :		CALLENS				1 1 1			
Adresse de l'entreprise		4 allée Konrad ADENAUER		80210 FEUQUIERES-EN-VIMEU		Durée de l'exercice précédent *		1 1 3	
Numéro SIRET *		8 5 2 9 1 1 7 5 9 0 0 0 1 1						Néant ☐ *	
						Exercice N clos le		13/01/2023	
						Brut		Amortissements, provisions	
						1		2	
								Net	
								3	
Capital souscrit non appelé		(I)		AA					
Frais d'établissement *				AB		AC			
Frais de développement *				CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires				AF		AO			
Fonds commercial (1)				AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles				AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				AL		AM			
Terrains				AN		AO			
Constructions				AP		AQ			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				AR		AS			
Autres immobilisations corporelles				AT		AU		486 494	
Immobilisations en cours				AV		AW			
Avances et acomptes				AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				CS		CT			
Autres participations				CU		CV		1 000 015	
Créances rattachées à des participations				BB		BC			
Autres titres immobilisés				BD		BE			
Prêts				BF		BG			
Autres immobilisations financières *				BH		BI			
TOTAL (II)				BJ		BK		486 1 000 509	
Matières premières, approvisionnements				BL		BM			
En cours de production de biens				BN		BO			
En cours de production de services				BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis				BR		BS			
Marchandises				BT		BU			
Avances et acomptes versés sur commandes				BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*				BX		BY		3 902	
Autres créances (3)				BZ		CA		47 734	
Capital souscrit et appelé, non versé				CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				CD		CE			
Disponibilités				CF		CG		59 103	
Charges constatées d'avance (3)*				CH		CI		3 225	
TOTAL (III)				CJ		CK		113 964	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		(IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations		(V)		CM					
Écarts de conversion actif *		(VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO		1A		486 1 114 473	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
CALLENS		Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000...)	DA	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	396 152
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(97 240)
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	710 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 086
	Dettes fiscales et sociales	DY	24 136
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	15 338
Compte régül.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	782 561
Ecarts de conversion passif * (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1 114 473
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	165 117
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023 dont le total est de 1 114 473,00 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -97 240,02 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 01/11/2022 au 30/09/2023.

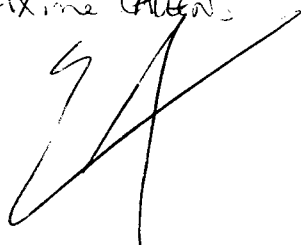
Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 13 mois recouvrant la période du 01/10/2021 au 31/10/2022.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

N. Kixine CALLENS



REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Résultat des 5 derniers exercices

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels			
Autres install., agencements, aménagements	980		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	980		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			1 000 015
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 435		
TOTAL	9 435		1 000 015
TOTAL GENERAL	10 415		1 000 015

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels				
Autres install., agencements, aménagements			980	980
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			980	980
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1 000 015	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		9 435		
TOTAL		9 435	1 000 015	
TOTAL GENERAL		9 435	1 000 995	980

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels				
Installations, agencements divers	306	180		486
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	306	180		486
TOTAL GENERAL	306	180		486

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. déroq.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers	180				
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	180				
TOTAL GENERAL	180				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	818		818	
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	818		818	
TOTAL GENERAL	818		818	
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation			818	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 902	3 902	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	15 828	15 828	
- T.V.A.	15 148	15 148	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	2 779	2 779	
Groupe et associés	2 345	2 345	
Débiteurs divers	11 634	11 634	
Charges constatées d'avance	3 225	3 225	
TOTAL GENERAL	54 860	54 860	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an	710 000	92 556	401 914	215 530
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 086	33 086		
Personnel et comptes rattachés	1 370	1 370		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 034	21 034		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	1 002	1 002		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	731	731		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	15 338	15 338		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	782 561	165 117	401 914	215 530
Emprunts souscrits en cours d'exercice	710 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

8 - AUTRES TABLEAUX

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 779
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	2 779

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 684
Dettes fiscales et sociales	6 274
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	38 958

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 225	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 225	

Commentaires:

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice		
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice		

Commentaires:

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	496
Ventes de produits finis	
Prestations de services	
TOTAL	496

Répartition par marché géographique	Montant
France	496
Etranger	
TOTAL	496

9.6 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant	-97 240	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	-97 240	

Commentaires:

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres:	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

10.2 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	

Commentaires:

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/09/2023 11 mois	31/10/2022 13 mois	30/09/2021 12 mois	30/09/2020 13 mois	31/08/2019 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	30 000	30 000	30 000	30 000	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	496	11 394 700	10 303 501	10 180 516	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-97 879	147 357	264 347	177 118	
c) Impôt sur les bénéfices		31 026	70 910	57 994	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-97 879	116 331	193 437	119 124	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-97 240	112 271	189 399	118 903	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	31 513	665 489	615 529	712 819	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	19 276	203 457	182 284	231 627	

Observations complémentaires